

# Bulletin bibliographique

Autor(en): **F.F.**

Objekttyp: **BookReview**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **71 (1926)**

Heft 12

PDF erstellt am: **11.07.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

### LECTURES D'HISTOIRE.

*Les origines de la guerre et la politique extérieure de l'Allemagne au début du XX<sup>e</sup> siècle*, par Edmond Vermeil, professeur à l'Université de Strassbourg. D'après les documents diplomatiques publiés par le Ministère allemand des affaires étrangères. Préface de M. E. Chaumié, député. In-8° de la Collection de mémoires, études et documents pour servir à l'histoire de la guerre mondiale. Paris, 1926, Payot, éditeur. Prix : 24 francs français.

Le lecteur curieux de l'histoire politique de la guerre européenne aura soin de ranger cet ouvrage au nombre de ceux qui sont indispensables à l'étude des origines de la guerre. Il est des plus instructifs et attrayants. Nous avons signalé le volume de P. Renouvin sur les origines immédiates du conflit. M. Vermeil s'applique à l'étude des origines politiques plus éloignées, celles qui ont agi pendant la période de 1900 à 1908, et il le fait sur le fondement de l'énorme publication diplomatique du Ministère allemand des affaires étrangères.

On se rappelle que cette publication avait été décidée par le gouvernement issu de la révolution du mois de novembre 1918. Il en avait chargé Karl Kautsky. « Il s'agissait alors, rappelle M. Vermeil, de démontrer à la face du monde, la culpabilité du régime déchu et de justifier la révolution ». De cette première période date la publication, encore tendancieuse, d'un premier volume qui parut à Berlin en 1919, et dont une traduction française a paru chez Costes, à Paris, sous le titre : *Comment s'est déclenchée la guerre mondiale*, choix de documents secrets de la Chancellerie allemande annotés par Guillaume II.

Plus complète a été l'édition qui porte en commun les noms de Kautsky, du comte Max de Montgelas et du professeur Walter Schuking : *Die deutschen Dokumente zum Kriegsausbruch 1914*. Berlin 1922 (Deutsche Verlagsgesellschaft für Politik und Geschichte). Cette édition fut traduite la même année en français par M. Camille Jordan, ministre plénipotentiaire. Elle forme quatre volumes qui vont de l'attentat de Serajevo à la déclaration de guerre de l'Autriche-Hongrie à la Russie, c'est-à-dire le 5 août 1914. (*Documents allemands relatifs à l'origine de la guerre*, Paris, Costes, édit.)

Ce fut l'origine de la grande publication des documents diplomatiques résolue par le ministère des affaires étrangères, publication dont les premiers documents remontent à 1871, et qui, actuellement, comporte 33 volumes et n'est pas achevée.

L'ouvrage de M. Vermeil est un résumé de la documentation de la période de 1900 à 1908, période pendant laquelle l'Angleterre se détourna de la Triple et se rapprocha de la France et de la Russie avec lesquelles elle finit par constituer la Triple Entente.

Bien entendu, l'historien complet ne s'en remettra pas à M. Vermeil de l'appréciation des documents qu'il interprète. Il consultera la source, les documents eux-mêmes pour contrôle, ce qui lui sera facile, car, consciencieusement, M. Vermeil n'énonce pas une affirmation, une appréciation, une interprétation sans renvoyer, entre parenthèses, au numéro du document qu'il invoque. Si l'on songe que les volumes examinés ont été au nombre de neuf, volumes XVII à

XXV, on jugera de l'effort réalisé et du service rendu par l'auteur à qui, d'une façon ou d'une autre, se voue à la connaissance de cet immense cataclysme que fut la guerre européenne.

La thèse générale que M. Vermeil extrait de l'étude des documents allemands est que, dans cette guerre, le conflit franco-allemand a été secondaire et le conflit réel, un conflit anglo-allemand. Les événements militaires ont été interprétés déjà par certains auteurs conformément à cette conclusion, mais peut-être trop théoriquement. La démonstration de M. Vermeil, qui s'appuie sur les événements politiques, serre les faits de plus près, non les faits de guerre mais les faits diplomatiques antérieurs à la guerre, et plonge, par conséquent, dans le sol de l'histoire des racines plus vigoureuses. Il montre, d'une part, l'Angleterre sollicitée par les craintes que lui inspire le développement du programme naval allemand, et d'autre part, l'Allemagne, instinctivement consciente du péril auquel elle s'expose, s'en faisant elle-même l'agent le plus actif, servie qu'elle est par un personnel inférieur à ses fonctions.

Ce n'est pas cependant que tout monarque constitutionnellement absolu qu'il fût, l'empereur Guillaume doive être considéré comme aussi responsable de la guerre qu'on l'a dit. Sur ce point, en termes beaucoup plus sévères il est vrai, M. Vermeil se rencontre avec P. Renouvin. Guillaume II n'était pas pris au sérieux par son entourage; avec toute raison, car de ses appréciations personnelles, il ressort qu'il était particulièrement médiocre dans le milieu de médiocrité où ses gestes d'impulsif se sont déployés. Mais le Chancelier de Bulow, par exemple, ce principal ouvrier de la politique allemande dans la période spécialement importante envisagée, s'est distingué par son indécision, ses hésitations, son incapacité à imprimer à l'action politique de l'Allemagne une direction consciente et résolue. Les paroles sont à la paix, toujours, mais les actes conduisent droit à la guerre. Constamment Bulow voit se dresser devant lui le spectre d'une Triple Entente qu'il ne dépendrait que de lui de faire évanouir; il redoute plus que tout de la voir prendre corps, et ne sait que provoquer sa création.

Qu'à cette action diplomatique maladroite d'avant-guerre on joigne la maladroite invasion militaire de la Belgique, et l'on a le spectacle complet de l'inconscience avec laquelle l'Empire allemand a été l'artisan de son sort.

Il semblerait qu'un rapprochement soit aussi autorisé entre les travaux de Vermeil et Renouvin et l'ouvrage de M. Emil Ludwig, sur *Guillaume II*. Je ne puis parler, il est vrai, de ce dernier que d'après les deux fragments traduits et publiés par la *Revue de Genève* (octobre et novembre 1926), mais ces deux fragments sont essentiels du point de vue où je me place. M. Ludwig insiste plus que les deux historiens français sur la responsabilité de Guillaume II pendant et avant la guerre. En ce qui concerne la responsabilité pendant la guerre, il est intéressant de mettre l'opinion de M. Ludwig en présence de l'Historique des Reichsarchiv. Pour l'auteur de cet Historique, un seul homme porte tout le poids des responsabilités au début des hostilités, le colonel-général de Moltke, et l'on ne peut se défendre de l'impression que cet homme, malgré l'insuffisance de son caractère et ses erreurs, est traité en bouc Azazel.

Pour M. Ludwig, l'empereur ne doit pas être passé sous silence. C'est peu à peu qu'il a abandonné le commandement; au début, il prétendit l'exercer et il l'exerça, partiellement si l'on veut et mal, mais effectivement. « La bataille de la Marne, écrit entre autres M. Ludwig, fut, en partie, déterminée par lui... »

Quant à la politique allemande pendant la période de 1900 à 1908, son examen conduit M. Ludwig aux mêmes conclusions que M. Vermeil, mais il y arrive en s'attachant à la personnalité de Guillaume II qui participa à cette politique provocatrice de l'« encerclement » dont les Allemands se plaignent. L'empereur en porte la responsabilité autant que le chancelier de Bulow, autant, d'une manière générale, que tout le personnel politique dont la médiocrité mena le régime impérial à la ruine.

L'interprétation des documents officiels allemands par M. Vermeil est ainsi confirmée par l'examen des faits et gestes de l'empereur pendant la période envisagée.

M. Vermeil annonce un second volume qui, embrassant la période de 1908 à 1914, traitera des origines immédiates de la guerre. Ce second volume sera attendu impatiemment.

F. F.

*Le prélude*, par Théodor Wolff, directeur du *Berliner Tageblatt*. Traduit de l'allemand par M. Edmond Dupuydauby, traducteur au Ministère des affaires étrangères. In-8° de 334 p. de la « Collection de mémoires, études et documents pour servir à l'histoire de la guerre mondiale ». Paris 1926. Payot, édit. Prix 24 fr. français.

Cet ouvrage appartient au même ordre d'idée que celui de M. Vermeil ; il intéresse aussi les responsabilités de la guerre, et fournit sa part de renseignements tirés de l'étude, entre autres, de la même période. M. Wolff, à l'aide de ses moyens d'investigation personnels, compulsant simultanément la série des documents du Ministère des affaires étrangères impérial, et fouillant souvent dans les récits du baron de Eckardstein qu'il tient pour un des diplomates allemands qui fut le plus au courant des affaires d'Angleterre au début du présent siècle, M. Wolff produit l'impression que si l'Allemagne ne fut pas la seule coupable de la guerre de 1914, elle porte une très lourde responsabilité. Lui aussi voit cette responsabilité dans la maladresse de la politique allemande faite pour éveiller les défiances, et, notamment, pour s'aliéner inmanquablement l'Angleterre. Car l'Angleterre n'aurait pas été éloignée, à de certains moments, d'effectuer un rapprochement anglo-germanique ressemblant de très près à une alliance.

M. Wolff marque même la date précise où débuta l'évolution qui devait conduire le Royaume-Uni aux côtés de la France et de la Russie. Au printemps 1901, fut agitée de nouveau l'éventualité d'une alliance. A elles deux, l'Angleterre et l'Allemagne auraient été en mesure d'exercer la police du monde. Bismarck en avait toujours eu l'arrière-pensée. Mais le Ministère des affaires étrangères impérial était aux mains d'indécis qui ne savaient que « chercher des raisons et des prétextes pour éluder les nécessités d'une action claire et ferme. » Finalement le roi Edouard VII, qui, d'ailleurs, n'éprouvait pas grande confiance ni sympathie pour son neveu Guillaume II, déclara qu'il ne pouvait plus le suivre dans ses perpétuelles « cabrioles » ; et le ministre des Affaires étrangères Chamberlain se décourageant, renonça à négocier plus longtemps avec les gens de Berlin. « S'ils sont assez myopes pour ne pas voir qu'une constellation mondiale toute nouvelle en dépend, aurait-il dit, il n'y a rien à faire. »

M. Wolff n'hésite pas à qualifier d'une manière extrêmement sévère la politique et l'attitude de la Ligue navale allemande et de ses aboutissants, politique et attitude qui constituèrent une continue provocation à l'égard de l'Angleterre. En s'y prêtant l'empereur porte sa part de responsabilité. Il semble bien que, sur ce

chapitre, M. Wolff voisine avec M. Ludwig. Sans doute, ne faut-il pas faire de Guillaume II « un bouc émissaire universel », mais « la destinée de l'Allemagne a été, sous son règne et dans une large mesure par lui, dirigée dans une voie désastreuse. »

Aussi bien le régime tout entier menait à la catastrophe. Lisez ce passage :

« Guillaume II, qui voulait régner sur ses sujets en leur inspirant une crainte respectueuse, avait-il jamais réfléchi à la signification du régime parlementaire ? Il ne s'est même pas douté que, dans les moments difficiles, seul ce régime peut protéger le trône. Quand vient la tempête, la formule du « manteau constitutionnel » ne protège point le monarque ; quand le danger menace, il ne sert à rien que le chancelier le « couvre ». Seul, le régime parlementaire détourne de lui l'irritation populaire. Ce n'est pas le monarque qui est alors atteint, mais bien la majorité parlementaire gouvernant avec lui, parce qu'elle a participé aux responsabilités. Pénétré de cette idée que l'éternel changement des temps ne pouvait toucher sa personne et entouré d'une caste également sûre d'elle-même et dépourvue de toute compréhension, confirmé dans ses erreurs par tous les paresseux intellectuels, les impotents et les asservis, Guillaume II n'a vu que des révolutionnaires dans les quelques Allemands qui préconisaient le régime parlementaire. »

Quoi qu'il en soit de ce point spécial, il est intéressant de constater que sur la question des responsabilités qui continue à faire couler tant d'encre, en Allemagne surtout, les deux auteurs que nous signalons aujourd'hui, l'un français, l'autre allemand, ne sont pas éloignés l'un de l'autre en ce qui concerne les responsabilités politiques premières, celles qui se dégagent de l'histoire diplomatique des huit premières années du siècle, ces huit années que l'on peut qualifier de décisives. Ce n'est pas de la veille de la guerre seulement que data la confusion fondamentale entre la direction politique du gouvernement et de la direction militaire, cette confusion que Bismarck et Moltke l'ancien s'étaient toujours appliqués à éviter. Elle s'empara de la machine gouvernementale, entre autres, lorsque les milieux navals commencèrent à exagérer leur influence.

On fera bien de lire et M. Vermeil et M. Wolff et de réfléchir à leurs observations à l'un et à l'autre. Dommage seulement que le volume de M. Wolff ne soit pas composé un peu plus légèrement. Nous voulons dire qu'il comporte un trop grand nombre de répétitions qui ralentissent inutilement l'exposé. Je crois que, sans difficulté, l'auteur aurait pu retrancher une cinquantaine de pages sans que rien manquât à son intéressant développement.

F. F.

#### DIVERS.

*La motorisation de l'armée et la manœuvre stratégique* par le général Camon. Un volume in-8° de 131 pages. Berger-Levrault, éditeurs. Nancy-Paris-Strasbourg. Prix : 5 fr. (français).

Réunissant quelques articles parus dernièrement dans diverses revues, le général Camon expose et défend la thèse de la motorisation intégrale de l'armée, c'est-à-dire celle du remplacement du cheval par le moteur. C'est un problème tout d'actualité, aussi bien en Suisse où nous souffrons de la pénurie de chevaux, que dans les pays voisins.

L'auteur prône la motorisation intégrale pour des raisons stratégiques (augmentation de la vitesse, élément essentiel de la surprise) tactiques (impossibilité de protéger le cheval contre l'effet des armes



à tir rapide et surtout contre celui des gaz), économiques et financières. Par des exemples tirés des guerres de Napoléon et de la guerre mondiale, il démontre l'importance du facteur temps dans les mouvements des armées et spécialement des corps de couverture. Supprimant la cavalerie et remplaçant les chevaux de l'artillerie et des différents services par des camions ou des tracteurs, il préconise la création de divisions légères automobiles en lieu et place des divisions de cavalerie.

La question du carburant est étudiée par l'auteur dans tous ses détails et il en arrive à la conclusion qu'aujourd'hui les essais et études concernant le carburant national sont suffisamment avancés pour qu'il n'y ait plus de ce côté d'objection.

Les voitures automobiles nécessaires seraient — à part quelques voitures spéciales — fournies par la réquisition. Ce serait un luxe, que nul pays ne pourrait se payer, d'avoir dans ses arsenaux toutes les voitures nécessaires à l'armée, voitures qui seraient du reste rapidement démodées.

La motorisation intégrale est une idée intéressante et attirante mais étant données nos ressources et la mentalité de notre peuple, nous ne saurions avoir la prétention de la réaliser demain ou même après-demain, avant même qu'elle l'ait été par les grandes armées qui nous entourent. Et quelles résistances rencontrerait le législateur qui voudrait proposer une telle révolution !

Mt.



---

## L'Uniforme des Carabiniers vaudois à travers les Ages

**Onze superbes planches**, œuvres du regretté 1<sup>er</sup> lieutenant Daccord, publiées par la Société Militaire des Carabiniers vaudois.

Collection unique que tout militaire ou collectionneur doit posséder, **Fr. 6.—**

Adresser les commandes au secrétaire de la S. M. C. V., **M. Helferich**, avenue Juste Olivier 12, **Lausanne**.

---